



FICHE D'INFORMATION

Ce document d'entrée en relation vous renseigne sur l'identité de notre cabinet et vous fournit les informations requises en application notamment des articles L521-2 et R521-1 et suivants du Code des assurances. Il précise aussi le cadre contractuel général des relations entre **Vous** (le souscripteur) et **Nous** (le courtier).



Qui sommes-nous ? Notre cabinet exerce l'activité réglementée de courtage en assurance. Finaxy Santé Animale – S.A.R.L au capital social de 4 000 € – dont le siège social est 74-78 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret immatriculée sous le n° 510 581 317 au RCS de Nanterre. Nous sommes joignables au 01.85.56.29.51 ou par e-mail à equinaxy@finaxy.com. Notre cabinet n'a aucun lien financier avec une entreprise d'assurance.



Contrôle de notre activité : Notre cabinet est enregistré à l'Orias en sa qualité de Courtier en assurances sous le n°09048589, vérifiable le site www.orias.fr. Cela garantit notamment que le cabinet dispose d'une garantie responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière conformes aux textes en vigueur. L'organisme en charge du contrôle de notre activité est l'autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9.



Modalité d'exercice de notre activité : Nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et nous exerçons notre activité conformément à l'article L. 521-2 II, 1 °, b) du Code des assurances et ne nous prévalons pas d'un conseil fondé sur une approche exhaustive et objective du marché.



Rémunération : Dans le cadre de notre activité, en assurance non-vie, mais aussi pour nos conseils, nous percevons des commissions de la part des entreprises d'assurance et éventuellement d'autres avantages non monétaires. Nous pouvons aussi percevoir des honoraires et frais de votre part. Dans ce cas, nous vous communiquons distinctement le montant de ces derniers ou, si le montant ne peut pas être déterminé, le mode de calcul correspondant.



Réclamations : Votre conseiller clientèle habituel est votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin. En cas de réclamation, contactez-nous en écrivant à l'adresse ci-dessous. **Nous** nous engageons à **Vous** accuser réception au plus tard sous 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation et à vous apporter une réponse définitive sous 60 jours : **Service Réclamations EQUINAXY**, adresse 74-78 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret ou par e-mail à l'adresse « equinaxy@finaxy.com » avec la mention « **Réclamation** » en objet.

Vous pouvez saisir la Médiation de l'Assurance par l'un des moyens suivants, dès réception d'une réponse écrite si le désaccord persiste malgré la réponse apportée, ou en tout état de cause deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :

- Courrier : La Médiation de l'Assurance ; TSA 50110 ; 75441 Paris Cedex 09
- E-Mail : le.mediateur@mediation-assurance.org
- Site internet : www.mediation-assurance.org

La saisine du médiateur doit intervenir dans un délai maximum d'un an à compter de votre réclamation écrite.

Dans tous les cas, vous conservez la possibilité d'intenter une action en justice, sans recours préalable à la médiation.

La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) est mise à disposition par la Commission européenne pour rendre les achats en ligne plus sûrs et plus équitables en permettant l'accès à des outils de règlement des litiges de qualité.

Si vous êtes établi dans l'UE, en Norvège, en Islande ou au Liechtenstein, vous pouvez utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) pour trouver la meilleure solution à votre problème de consommation, pour discuter d'une solution à votre problème directement avec un professionnel ou pour convenir d'un organisme de règlement des litiges qui traitera votre dossier.

La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) est mise à disposition par la Commission européenne pour rendre les achats en ligne plus sûrs et plus équitables en permettant l'accès à des outils de règlement des litiges de qualité.

Pour accéder à la RLL : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show>.

Devoir de Collaboration et de Contrôle : Dans le cadre du contrat qui nous lie, **Vous** devez :

- Prendre connaissance des Contrats et/ou avenants soumis à votre signature et vérifier qu'ils sont conformes aux instructions que **Vous** nous avez données.
- Fournir dans les meilleurs délais, de façon complète et précise, toutes informations **Nous** permettant de veiller à l'adéquation permanente des garanties souscrites et nous prévenir dans les meilleurs délais de tout changement dans votre activité et vos conditions d'exercice, susceptible de modifier l'opinion des Assureurs sur les risques couverts.



Paiement des Primes, Honoraires et Frais : **Vous** devez régler les primes, honoraires et frais dans les délais requis selon les modalités du contrat. **Nous** n'effectuons aucune avance pour votre compte. En cas de paiement incomplet ou sans provision, le paiement est censé n'être jamais intervenu. **Nous** attirons votre attention sur le fait que le non-paiement partiel ou total des primes et accessoires aux échéances convenues peut entraîner la suspension des garanties et la résiliation du contrat.



Le défaut de paiement des primes entraîne de plein droit l'application :

- De frais de mise en demeure d'un montant de xxx euros



Prise de Garantie : Aucune prise de garantie n'est effectuée oralement. Toutes vos demandes de prise de garantie doivent être formulées par écrit (e-mail, fax ou courriers). Sauf dispositions contraires au contrat, elles ne prennent effet qu'après confirmation écrite par **Nous** de la prise de garantie.



Opposition au démarchage téléphonique : Si vous êtes un client « consommateur », vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr. L'inscription sur cette liste, interdit de vous démarcher, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes.



Protection de vos Données personnelles

Pleinement conscients des enjeux de protection de vos données personnelles, notre Cabinet de Courtage veille à respecter strictement les obligations découlant de la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Notre Cabinet de Courtage, indépendant, agit à la fois en tant que :

- Responsable de traitement, nous déterminons alors les finalités et moyens du traitement des données personnelles collectées et assumons à ce titre la responsabilité de la collecte et du traitement de ces données.
- Sous-traitant (au sens du RGPD), dans le cadre des délégations qui nous sont confiées par nos partenaires assureurs ou courtiers grossistes. Dans ce cas, les traitements effectués par nos soins sont effectués conformément aux finalités prévues par ces partenaires et les données sont conservées durant les délais qui nous sont imposés. Toutes ces informations seront précisées aux termes de votre contrat d'assurance.



Finalités de la collecte :

Les données demandées et collectées, dans le cadre du mandat que vous nous confiez, sont nécessaires à l'exécution des mesures précontractuelles prises à votre demande et à l'exécution de contrat. Elles sont traitées, dans ce cadre, pour l'étude de vos besoins spécifiques d'assurance, la souscription, et le cas échéant, le ciblage des offres commerciales de Finaxy Santé Animale ou toutes autres entités du Groupe Finaxy afin d'améliorer la relation commerciale et la gestion des réclamations et contentieux. Elles sont également nécessaires à l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur et sont traitées, dans ce cadre, notamment, pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Enfin, elles sont nécessaires à l'intérêt légitime de Finaxy Santé Animale et sont traitées, dans ce cadre, pour la lutte contre la fraude.

Les destinataires des données à caractère personnel sont, dans le strict cadre du respect des finalités énoncées ci-dessus : Le responsable de traitement, les sous-traitants du responsable de traitement, les assureurs et leurs sous-traitants ainsi que toute autorité administrative ou judiciaire habilitée ou plus généralement tout tiers autorisé pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Nous respectons le principe de minimisation, ne vous demandons et ne traitons que les données qui nous sont nécessaires aux finalités ci-dessus ou requises par la loi. Vos données ne sont pas échangées, transférées, cédées ou vendues sur un support quelconque à des tiers.



Vos droits sur vos données :

Vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles. Vous disposez aussi d'un droit de rétractation concernant votre consentement au traitement de vos données personnelles lorsque celui-ci a été préalablement donné. Néanmoins, ce droit de rétractation est limité à notre capacité à pouvoir assumer nos obligations légales, ou contractuelles vis-à-vis de vous, et des assureurs avec lesquels nous travaillons.

Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez nous adresser un courrier signé accompagné d'une copie de votre pièce d'identité qui sera détruite après traitement de votre demande, à Cabinet Finaxy Santé Animale, Réclamation RGPD, 74-78 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret, où nous adresser un courriel à dpo@finaxy.com avec pour objet la mention la mention "Réclamation RGPD".

Pour toute réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), vous pouvez écrire à l'adresse suivante : CNIL ; 3, place de Fontenoy ; TSA 80715 ; 75334 Paris cedex 07



Conservation :

Vos données sont conservées jusqu'au terme des délais de prescription applicables, ces délais commençant à courir à compter du jour de la résiliation du mandat. Par ailleurs, conformément à nos obligations légales relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme vos données sont conservées durant 5 ans après la résiliation du mandat.

Vous reconnaissez avoir lu la présente clause, en accepter les termes et conditions et consentez ainsi à nous communiquer ou transférer les données vous concernant, nous nous engageons à les traiter dans le seul cadre des finalités précitées.

Vous nous autorisez à vous adresser par téléphone des offres commerciales personnalisées :

☐ OUI ☐ NON (cochez la case correspondante à votre choix. Vous pouvez revenir sur ce choix à tout moment).

Fait en double exemplaire à Le

Signature client